## **Ecolo Saint-Nicolas**

Programme communal 2024

## Table des matières

Table des matières	2
Je me déplace facilement à Saint-Nicolas !	4
La mobilité douce	5
La voiture	7
Lutter contre la vitesse	8
Une commune où il fait bon vivre !	11
Une police de proximité	11
Référents de quartier	12
Lutter contre les incivilités	13
Politiques inclusives et égalitaires	14
Aménager la commune de manière conviviale	15
Ma commune est propre, agréable et verte	17
Plus propre	17
Taxe pour les poubelles et l'entretien des égouts	18
Plus verte	19
Vers un Plan Communal de Développement de la Nature	21
Plus agréable	21
Plus saine	22
Consommer local	24
Commerces locaux	24
Marchés communaux	25
Circuits-courts et « nouvelle économie »	26
Produits locaux, circuits-courts alimentaires	26
Économie sociale, économie circulaire, économie de la réparation et du partage.	27
Ma commune investit autrement	29
Ma santé est une priorité !	30
La santé, un enjeu transversal	30
Des soins de santé accessibles	30
Développer et soutenir les initiatives visant à maintenir ou améliorer la santé	31
Activités sportives et mobilité douce	31
L'école, un lieu d'apprentissage et de vie en société	32
Ma commune fait preuve de transparence et favorise la participation citoyenne	
Faciliter l'accès à l'information	34
Rendre les instances communales plus transparentes	35
Renforcer l'implication des citoyens dans la vie de la commune	37
Ma commune est solidaire et festive !	39
De la solidarité	39
Services communaux et CPAS	39
Formation continue du personnel communal et du CPAS	40
Logement	40
Soutien et mise en place d'initiatives solidaires	
Publics précarisés	41

Alimentation solidaire	42
Et des festivités	43
Saint-Nicolas assure la transition, s'adapte et protège sa population	44
Saint-Nicolas, commune des enfants et des jeunes	46
Accueil de la petite enfance	46
Enfance – jeunesse	47
Pour les enfants et jeunes en décrochage ou en situation de précarité	47
Ados et jeunes	48
Sport	48
Mobilité	48
Enfants ou jeunes porteurs d'un handicap	48
Un projet pédagogique complet, autour de la participation, la prise de responsabet l'engagement citoyen	49
Les aîné.e.s, acteurs à part entière	50
Permettre aux ainé-e-s de rester chez eux-elles en gardant du contact social et une bonne qualité de vie	
Valoriser l'expérience et favoriser la participation des aîné-e-s dans la vie communa associative et sportive	
Se déplacer en sécurité dans une commune adaptée	53
Notre commune interculturelle	55
Valoriser le passé industriel, social et culturel de la commune	55
Reconnaître et valoriser la diversité culturelle et identitaire	56
Lutter activement contre le racisme et les discriminations	57
Organiser l'accueil et l'intégration des primo-arrivants et arrivants et des demandeur demandeuses d'asile	
Rencontres entre cultures	58
Favoriser l'expression culturelle dans la commune et en donner l'accès à tous	59

## Je me déplace facilement à Saint-Nicolas!

A Saint-Nicolas, 28% de la population n'a pas de voiture ; il est donc urgent de construire des alternatives. La mobilité est un droit. Celui-ci doit être respecté en tout temps. Il renforce directement la qualité de vie, favorise les échanges sociaux, impacte significativement le budget des ménages ou encore le développement d'activités économiques sur la commune.

En d'autres mots, pour Ecolo, se déplacer à Saint-Nicolas doit être facile pour tous les usagers et les usagères, quel que soient leur moyens de transport ou leur aptitude à se mouvoir. Pour ce que cela soit possible, toute modification de l'infrastructure existante doit intégrer la mobilité active afin de créer des espaces publics partagés et ce, de manière équitable (voiture/vélo/piétons).

Ecolo Saint-Nicolas a réclamé un plan communal de mobilité et l'a obtenu! Celui-ci a été réfléchi avec les habitants. Il devra prendre en compte les besoins de tous les usagers, quels qu'ils soient, et rendre une place sécurisante aux piétons, aux PMR, aux personnes âgées! C'est un levier pour sécuriser et apaiser les quartiers – la vitesse dans les rues étroites de la commune est un fléau à combattre! L'arrivée du tram ou de bus connect, et du busway seront des opportunités majeures dans ce cadre!

S'il faut aussi permettre la transition vers les véhicules électriques avec des stations de recharge, pour diminuer la pression sur l'espace public, et sur nos portefeuilles, nous favoriserons également des systèmes de voitures partagées.

Pour être efficaces, tous ces moyens de transport doivent se compléter car les besoins sont variables sur une semaine et parfois sur une même journée.

Dans tous les travaux et projets entrepris, Ecolo Saint-Nicolas aura également une attention particulière pour les personnes porteuses d'un handicap notamment en veillant à ce que les infrastructures soient adaptées à leur problématique, en priorité l'accès aux transports en commun.

Dans un souci de cohérence, nous sommes d'avis que tout travaux d'aménagement ou de réparation de voiries et d'espaces publics doit prévoir une place pour chaque usager (piétons, vélos, voitures...). Nous devons rattraper le retard que nous avons face aux communes voisines.

## La mobilité douce

#### A pied

- Nous souhaitons une passerelle cyclo-piétonne pour relier les 2 parties de Tilleur y compris le futur arrêt de tram
- De trop nombreux endroits de la commune souffrent de trottoirs trop étroits ou défoncés : nous voulons établir un plan de réfection des trottoirs et des places en remettant les pavés, en assurant autant que possible un passage suffisant pour les poussettes et les chaises roulantes et en disposant des arbres, des arbustes ou des parterres de fleurs pour embellir, le tout en lien avec le plan communal de mobilité.
- Nous mettrons plus de passages pour piétons dans les quartiers.
- Nous créerons des places ou en réaménagerons (entrée de la rue Vinave p.ex, en ralentissant la vitesse sur le quai à 50 km/h, réaménagement du Fond des Rues...) et des zones de rencontre (ou zones 20).
- Nous améliorerons l'éclairage des passages pour piétons et au niveau des ruelles, du Ravel, et des impasses. Lors de nouveaux investissements, nous privilégierons les lampes led avec variateur d'intensité selon passage et protection des oiseaux (pollution lumineuse).
- Nous installerons ou rénoverons des barrières de protection à la sortie des écoles et des clubs de sport, de danse...
- Nous mettrons en place des « kiss & drive » sécurisés à certains endroits stratégiques (écoles, clubs de sport, danse, etc.).

#### A 2 roues

- Investir suffisamment dans les aménagements cyclables afin qu'il soit possible de se déplacer en vélo ou en trottinette et ce, pas uniquement sur le RAVel. Il est également essentiel d'assurer la continuité des pistes cyclables. Par exemple, avec le raccordement de la commune aux initiatives des communes voisines notamment de la ville de Liège (ex : jonction manquante entre les lignes Ravel 210 et 212).
- Passer une convention avec un opérateur de trottinettes comme à Liège, tout en veillant à des endroits de parcage clairement définis.

- Créer une signalisation routière indiquant des itinéraires adaptés et/ou à adapter pour les modes de transport doux.
- Multiplication de parkings vélo / trottinettes sur la commune. Par exemple : installer des parking vélos « couverts » aux abords des écoles.
- Mieux sécuriser les itinéraires afin d'encourager l'utilisation du vélo.
- Mise en place d'une signalisation des itinéraires 2 roues sur la commune, par exemple : vers l'hôtel communal, vers l'hôpital du MontLégia, vers les gares (Ans, Seraing, Guillemins...), vers les écoles et bibliothèques...
- Mise en place une journée « à pied et à vélo » avec des animations de sensibilisation autour de la mobilité douce.
- Mettre des compteurs de passages cyclistes pour visibiliser les usagers des 2 roues sur la commune
- Avec les associations et l'aide des acteurs de la zone de police sensibiliser les usagers de 2-roues à la sécurité routière.
- Participer aux appels à projets Wallonie cyclable.
- Informer les Saint-Clausiens et les entreprises et associations installées dans notre commune sur les primes vélo de la Région Wallonne
- Mettre en place une prime communale réellement incitative pour l'utilisation individuelle et/ou partagée du vélo ou de trottinette.
- Collaborer avec les acteurs de la mobilité (TEC, SNCB, Infrabel, Région wallonne...; GRACQ, associations PMR, cellule mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises...)
- Réouvrir le point d'arrêt de Tilleur en attendant l'arrivée du tram ou de la nouvelle offre de bus
- Etablir une passerelle au-dessus du chemin de fer à Tilleur...
- Augmenter le niveau de service sur la commune en collaboration avec le TEC. Par exemple :
  - augmenter la fréquence des bus 61, 22 et 53
  - o renforcer la connexion avec le Busway et le Tram,
  - adapter l'ensemble de l'offre aux personnes à mobilité réduite, aux usagers faibles et aux accompagnateurs.

### En transports en commun

- On veillera à développer une jonction avec le Tram ou les bus connect à Tilleur et le bus 58 menant au Sart Tilman.
- Nous demanderons à ce que le TEC développe une offre plus large de bus de nuit pour le week-end, nous étudierons tout autre système de déplacement collectif permettant d'éviter de prendre la voiture pour se rendre à des événements festifs.
- Créer et rénover des abris de bus (ex : Gare de Tilleur, arrêt près de la Croix-Rouge, place Emile Vandervelde...)
- Faciliter la possibilité de se rendre en bus dans les hôpitaux proches.
- Nous stimulerons la mise en place des « bus piétons et/ou cyclistes collectifs » (pédibus et cyclobus) pour permettre aux enfants de se déplacer de manière encadrée par des volontaires lors de leurs trajets école-domicile.
- Reconnecter Tilleur au Pansy
- Nous veillerons à ce que la commune fasse un suivi relatif au respect du timing des travaux de ces chantiers.
- Nous assurerons la connexion des arrêts de tram ou des nouveaux bus, aux autres modes de transport (vélos, piétons via une nouvelle passerelle; parking de délestage; emplacements vélos sécurisés...)

En Tram ou bus Connect

## La voiture

Le nombre de voitures circulant dans Saint-Nicolas est relativement élevé et avoir sa propre voiture coûte cher. Par le développement des espaces pour la mobilité douce et le renforcement de l'offre de transports en commun, nous souhaitons offrir des alternatives sérieuses. Cependant, nous sommes conscients que, pour un grand nombre de ménages, il n'est pas possible de se passer de la voiture. Notre projet est inclusif. Il s'inscrit dans la dynamique suivante : les aménagements doivent permettre de se déplacer en voiture tout en permettant, de manière sécuritaire, le développement des autres modes de déplacement.

- Diminuer le coût du budget voiture en proposant des plateformes de covoiturage.
  - On visera à faciliter la diminution du budget voiture pour certains groupes de population. Pour certains profils de familles le deuxième véhicule pourrait être remplacé mais il faut aider et faciliter l'accès dans la commune à des solutions novatrices. Il est prévu d'informer sur les plateformes de

covoiturage et faciliter la mise en place de stations de véhicules partagés au sein de points multimodaux principaux de la commune.

- Mettre en place des **stations de voitures partagées** (au moins 1 dans chaque ancienne commune).
- Installer des **bornes de recharge** pour les voitures électriques sur des parkings publics en collaboration avec les parkings des grandes surfaces.
- Faciliter l'installation des bornes de recharge privées pour les voitures électriques sur l'espace public saint-clausien en fonction de l'évolution du parc automobile local
- Rénover les routes (ex : Rue du Centre).
- Excepté pour les besoins de la commune, limiter l'accès des camions dans les rues gérées par la commune, afin de concentrer le trafic sur les routes régionales.
- Nous lutterons contre l'occupation du domaine public (parking, etc.) par des véhicules non-immatriculés ou laissés en dépôt durant un temps excessif.
- Se garer plus facilement :
  - Mettre en place un système de places « riverains » pour se garer (ex : à proximité des salles culturelles).
  - Demander aux grandes surfaces l'accès à leur parking pour les riverains, afin de limiter le nombre de voitures mal garées sur le trottoir.

## Lutter contre la vitesse

Les rencontres des quartiers ont permis de mettre en évidence un problème de **vitesse** présent sur l'ensemble de la commune. Il est urgent d'agir. Pour que cela soit réalisé, de manière cohérente, nos propositions doivent s'intégrer dans une réflexion globale et cohérente avec le **plan communal de mobilité**.

- Augmenter le nombre de dispositifs pour limiter la vitesse, notamment aux abords des écoles (ex : Rue Thierbise), des centres de santé, des centres culturels, du marché et du Ravel
- Nous réduirons la vitesse dans les rues secondaires à 30 km/h, afin d'éviter les accidents, particulièrement en période de vacances quand les enfants jouent sur la voirie ou à proximité.
- Afin de faciliter une mobilité partagée, nous créerons des zones 20km/h et proposerons d'établir des nouvelles zones 30 dans des endroits stratégiques.
- Nous placerons de nouveaux radars préventifs (indiquant la vitesse)
   mobiles à proximité des écoles ou des lieux fréquentés. Ils pourront être

complétés de **radars répressifs**. Les budgets participatifs des comités de quartier pourront servir à financer le placement de radars préventifs si c'est le choix des citoyens.

- Les habitants pourront solliciter la commune pour placer temporairement un radar mobile dans leur rue.
- Nous améliorerons la signalisation et le marquage des priorités ainsi que des sorties d'impasses ou ruelles souvent dangereuses.
- En concertation avec les habitants et les utilisateurs nous placerons certaines rues problématiques en sens unique ou en circulation locale afin d'apaiser la circulation.
- Nous supprimerons le stationnement alternatif afin d'éviter les blocages lors du changement.

Au-delà de la vitesse, nous accordons une importance capitale au fait que chaque déplacement doit se faire en toute sécurité. Nos propositions relatives à la sécurité sont décrites dans le point suivant.

#### Pour mieux comprendre la référence aux outils existants :

#### Plan urbain de mobilité (PUM) :

Planifier et organiser la mobilité à travers la mise en place du Plan urbain de mobilité [1] (PUM). C'est dans ce cadre qu'a émergé la création de la ligne du TRAM. Saint-Nicolas est commune carrefour entre différentes communes. Il est donc essentiel de développer le PUM dans notre commune.

#### Plan Communal de Mobilité (PCM) :

Il s'agit d'un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune. L'objectif est d'organiser un système de déplacement cohérent pour les personnes et les marchandises de la commune afin d'améliorer la convivialité des espaces publics, de favoriser la vie locale et de diminuer les nuisances environnementales (bruits, pollution...). Le PCM est élaboré par un bureau d'études, en concertation avec les services communaux, des groupes d'usagers et des citoyens.

A ce jour, le PCM est soumis à enquête publique. Ecolo s'engage à mettre en œuvre le PCM en s'inscrivant dans une planification à long terme en priorisant les actions urgentes. Ecolo veillera à sa cohérence avec les plans des communes limitrophes

#### La CAMAT:

Commission d'accompagnement de la mobilité et de l'aménagement du territoire (CAMAT)

La CAMAT est composée de 13 membres « citoyens » et 4 mandataires politiques. Elle rend des avis dans le cadre de l'élaboration du PCM et du schéma de développement communal (SDC). L'objectif est d'avoir une vision urbanistique cohérente favorisant l'élaboration de projet sur du long terme, de faire converger les initiatives privées et publiques qui forment le paysage de Saint-Nicolas.

Ecolo s'engage à maintenir et renforcer le rôle de la CAMAT. Elle permet aux habitants de s'impliquer et de donner leurs avis sur les aménagements futurs de notre commune.

### Une commune où il fait bon vivre!

Prendre en compte le sentiment d'insécurité exprimé par certains citoyens, lors de nos différents échanges, constitue une priorité pour Ecolo Saint-Nicolas. Rendre notre commune plus sûre passe notamment par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat chaleureux et convivial ou encore la valorisation des règles de vie communes et du respect mutuel. Nous voulons que tous les projets mis en place participent au développement d'une communauté où chacun se sent en sécurité et respecté. Enfin, nous sommes convaincus qu'une commune sûre est celle qui reconnaît les difficultés et développe des actions multiples pour recréer un climat serein, propice aux rencontres et au bien vivre ensemble. C'est dans cette dynamique que nos propositions s'inscrivent afin de donner des réponses concrètes et adéquates aux différents problèmes rencontrés dans les quartiers.

## Une police de proximité

Une présence policière est rassurante et complète d'autres mécanismes, permettant de se sentir en sécurité. L'enjeu est que les policiers connaissent le terrain au plus près, et que les habitants connaissent leurs policiers de proximité, afin de favoriser le dialogue et la confiance entre les forces de l'ordre et les citoyens. Ecolo veillera à une mutualisation équilibrée des moyens au sein de la zone de Police.

- Investir dans la **police de proximité et les agents de quartier** ; augmenter le nombre d'agents de quartier ou de leurs tournées ; assurer une présence quotidienne afin d'augmenter les contacts avec les citoyens.
- Installer des caméras permanentes dans les points noirs connus de la commune (Fond des Rues, Place d'Italie, parking des salles culturelles de Tilleur et Montegnée...)
- Comme tout au long de la législature communale écoulée, Ecolo continuera à interpeller le Conseil de Police pour les problèmes de drogues, en exigeant une action rapide de la police.
- Augmenter les patrouilles, notamment à pied ou à vélo dans les quartiers, avec un point d'attention sur les lieux publics (ex : plaine de jeux, places publiques...).
- Améliorer la répartition et la planification des patrouilles durant la nuit et les périodes de congés scolaires afin de lutter contre les cambriolages.

- Organisation régulière de séances d'informations pour apprendre à sécuriser son domicile.
- Les commerces, pharmacies et professions libérales sont des lieux plus sensibles : un contact régulier avec la Police est crucial pour les commerçants et professions libérales. Il s'agit également renforcer leur sécurité, avec un point d'attention sur les pharmacies qui ont été braquées à plusieurs reprises ces dernières années. D'autres commerces ont subi des violences également. Un plan concerté d'aide à l'installation de dispositifs anti-agression et de prévention des vols doit être mis en place en concertation avec les commerçants, la commune et la police.
- Renforcer le rôle d'information de l'agent de quartier, notamment lors de l'emménagement sur la commune.

• ...

## Référents de quartier

Nous voulons que chacun puisse retrouver un sentiment de sécurité accru. Pour retisser le dialogue entre le citoyen, la police et l'administration, nous souhaitons mettre en place de **référents de quartier**. Dans les centres de Montegnée, Saint-Nicolas et Tilleur, cet agent communal / **travailleur social** de proximité, ferait le lien entre les habitants, les commerçants et professions libérales, et les services communaux, dont l'environnement, le service du commerce, la jeunesse, l'urbanisme, et la police. Nous souhaitons y consacrer 3 mi-temps du service social, du PCS ou autre.

- Nous souhaitons y consacrer au moins 3 mi-temps du service social, du PCS ou autre.
- Assurer une présence dans les quartiers ;
- Transmettre des informations à la commune ;
- Désamorcer certains problèmes de voisinage ou d'occupation de l'espace public;
- Sensibiliser à la propreté publique et le cas échéant, faire appel à l'agent constatateur;
- Réaliser un travail de sensibilisation à certains comportements (ex : taille d'arbres ou haie lorsque cela obstrue le passage sur le trottoir) ;
- Renforcer le sentiment de sécurité à travers leur présence sur le territoire communal .

- Permettre à différents groupes de citoyens / commerçants de retrouver un dialogue apaisé;
- ...

## Lutter contre les incivilités

Chaque rencontre des quartiers a permis de mettre en évidence un problème d'incivilité assez marqué sur l'ensemble de la commune. Dès lors, nous sommes convaincu que lutter contre les incivilités est essentiel pour avoir un impact positif sur le « bien vivre » des Saint-Clausiens. Pour ce faire, nous souhaitons avoir une approche qui combine la sensibilisation, l'application des règlements et l'encouragement du respect des règles et des autres.

- Lancer des campagnes de communication pour sensibiliser les citoyens aux conséquences des incivilités et à l'importance du respect des espaces publics.
   Pour toucher un maximum de personnes, nous utiliserons différents canaux tels que des affiches, les réseaux sociaux ou encore des réunions publiques...
- Organiser régulièrement des réunions de quartier pour discuter des préoccupations des citoyens et des solutions possibles.
- Faciliter le contact entre la population et l'administration pour les incivilités qui nécessitent un suivi rapide des services communaux (comme les dépôts sauvages afin d'éviter un effet d'entraînement); nous proposons par exemple de :
  - Développer des applications mobiles permettant aux citoyens de signaler facilement les incivilités et de suivre les actions entreprises par la commune ou les forces de l'ordre.
  - Mettre en place des plateformes en ligne où les citoyens peuvent signaler les problèmes et suggérer des améliorations pour leur quartier.
- Augmenter le nombre de caméras de surveillance dans les endroits stratégiques (ex : places publiques, plaines de jeux...) pour dissuader les actes d'incivilité (Ex : Place Fond des Rues, Rue de la Libération...). Outre la reconnaissance des personnes qui commettent des actes inciviques, les caméras doivent permettre d'identifier des nouvelles actions à mettre en place. Par exemple, une caméra peut mettre en évidence un manque de luminosité dans

certains espaces ou encore la nécessité d'adapter certaines voies de circulation pour limiter les accidents et protéger les piétons et cyclistes.

La mise en place de caméras nous permettra également de lutter davantage contre le trafic de drogues et l'occupation de certaines places publics et plaines de jeux.

- La commune a également un rôle important à jouer pour encourager et sensibiliser, au niveau des quartiers, la rédaction de charte citoyenne concernant les règles de vivre ensemble (problèmes de voisinage, incinération, etc.).
- Renforcer les amendes pour les actes d'incivilité comme les graffitis, les déjections canines ou encore les dépôts d'ordures sauvages.

## Politiques inclusives et égalitaires

Afin que l'ensemble des Saint-Clausien.ne.s se sentent respectés et inclus dans la commune, nous nous engageons à ce que les politiques communales réduisent les inégalités et promeuvent l'inclusion sociale. En créant un environnement où chacun se sent protégé, équitablement traité et valorisé, la commune participera à l'amélioration de la qualité de vie ainsi qu'à la diminution des inquiétudes causées par le sentiment d'insécurité.

- Avant tout, évaluer la situation actuelle de la commune en ce qui concerne l'inclusion et l'égalité; identifier si certains groupes ou populations sont marginalisés ou exclus.
- Evaluer les politiques communales pour garantir qu'elles favorisent l'inclusion et l'égalité.
- Organiser des sessions de formation sur la diversité, l'inclusion, et l'égalité pour les employés communaux et les élus locaux.
- Développer un Plan Communal de luttre contre le racisme, la violence de genre, la LGBTQIA+-phobie
- Nous soutiendrons financièrement les initiatives locales qui promeuvent l'inclusion et l'égalité (ex : programmes éducatifs, évènements culturels...).

# Aménager la commune de manière conviviale

Rendre notre commune plus sûre, plus harmonieuse et plus agréable à vivre passe inévitablement par le réaménagement de certains espaces. Par ailleurs, à Saint-Nicolas, il règne en de nombreux endroits l'atmosphère d'un grand village chaleureux. Il faut garder cet esprit convivial : les projets immobiliers doivent à la fois absolument s'inscrire dans cette logique et à la fois respecter les espaces verts. Rénover le bâti existant est essentiel.

Le « plan communal de mobilité » (PCM) doit permettre d'apaiser la circulation sur la commune. Il doit aussi donner une place aux piétons, ainsi qu'aux cyclistes ou aux trottinettes.

Il en va de même pour le Schéma de développement communal (SDC) qui doit donner des lignes directrices d'aménagement de la commune ou d'urbanisme, qui soient plus fortes et plus respectueuses du cadre de vie des citoyens et de la nature : nous ne voulons pas de grands buildings tout en béton, nous voulons des espaces agréables et naturels qui favorisent la rencontre.

- Prévoir un espace protégé pour le passage des piétons dans les zones en travaux.
- Installer des « zones piétonnes » (ex : Rue Vinave, vu la proximité de l'école et pour que la placette en début de rue revive), davantage de passages piétons avec des signalisations claires (Ex : Rue Paul Janson), limiter la vitesse (ex : Rue de Tilleur ou rue Chantraine) et des feux de circulation.
- Mieux organiser les parkings et solliciter ceux des grandes surfaces pour limiter les voitures mal garées sur le trottoir.
- Créer une zone kiss & ride autour des écoles.
- Ajouter des ralentisseurs et des zones de limitation de vitesse près des écoles et des parcs. Mettre en place des tests pour des rues scolaires (rues sans voitures avec aménagements pour le stationnement à proximité)
- En cas de neige, mettre à disposition des bacs avec du sel pour les rues non déneigées.

- Sécuriser les sorties des impasses (ex : impasses rue Lhoneux, rue de l'Indépendance, Impasse de la rue du Centre...).
- Assurer un éclairage suffisant dans toutes les rues (rue de Montegnée à Saint-Nicolas p.ex.), dans les espaces verts publics, sur le Ravel ou encore sur les passage pour piétons (Ex : Rue François Cloes, Plaine du Bonnet...)...
- Créer des pistes cyclables sécurisées et bien délimitées ou au minimum visibiliser la présence de 2-roues sur l'espace public (marquage en chevrons p.ex.).
- Créer ou améliorer les places, parcs et jardins publics pour offrir des espaces de détente sécurisés.
- Entretenir et surveiller les aires de jeux pour enfants.
- Créer des espaces pour les dépôts des poubelles entre les ramassages.

## Ma commune est propre, agréable et verte

## Plus propre...

Une commune plus propre : c'est <u>LA</u> préoccupation des Saints-Clausien.ne.s. Elle fait l'unanimité.

Un habitant nous a communiqué ceci durant nos enquêtes et notre travail en porte-à-porte pour faire le point sur les priorités des Saints-Clausien.ne.s pour leur commune :

« Nous ne concevons pas la propreté publique comme un élément isolé, mais comme un réel moyen de se sentir bien dans son quartier, d'y vivre ensemble. Nous sommes aussi convaincus qu'en la matière, une action politique plus proactive est nécessaire. Il ne s'agit pas que de poubelles, mais aussi d'aménagements conviviaux. (...) Nous pensons qu'une verdurisation ou un aménagement plus esthétique/convivial permettrait aux riverains d'apprécier (leur quartier), de se l'approprier, d'en prendre soin. (...) »

#### **Nous proposons:**

#### • Poubelles:

- o Augmenter le nombre et le volume des poubelles de rues
- Remplacer les poubelles actuelles par des poubelles à ouverture étroites
   (pour éviter le dépôt des déchets ménagers) et qui permettent le tri, et un cendrier. « Chaque mégot jeté dans la nature pollue 500 litres d'eau ».
- Mettre à disposition des cafés des cendriers extérieurs pour éviter le jet de mégots à rue

#### Bulles à verre :

 Continuer à enterrer et mieux localiser les bulles à verres afin de lutter contre les dépôts clandestins.

#### • Rues et places :

- Mettre à disposition des Saint-Clausiens des distributeurs de sachets pour ramasser les déjections canines et installer des canisites à l'écart direct des habitations;
- Nettoyer, entretenir et remettre à neuf les places (Ex : Cri du Perron, Grand-Champs, Vandervelde, d'Italie, gare de Tilleur, du Fond des Rowes...);

- Obtenir un renfort de travailleurs de la régie de quartier pour entretenir et nettoyer certaines zones de la commune, en bonne collaboration le cas échéant avec les Habitations sociales ;
- Nous créerons une fonction de **cantonnier urbain**<sup>[3]</sup>, qui sera à la fois agent constatateur supplémentaire, mais aussi directement capable d'**effectuer des petites réparations** du mobilier urbain (ex : une planche qui se dévisse sur un banc) ou de signaler aux services compétents les plus gros travaux (ex : tag, dégradation, peinture de passage pour piéton effacée...). Ce rôle pourra être cumulé à celui de référent de quartier.
- Face aux incivilités constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage ainsi que des formations sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.
- Des sanctions administratives communales (SAC) doivent être infligées aux personnes qui font des dépôts clandestins ou qui ne respectent pas les règlements communaux (feux d'artifice hors période de fête, tapage nocturne...).
   Nous ne voulons pas de sentiment d'impunité.
- Les cantonniers urbains, quand ils détecteront des poubelles non conformes,
   interpelleront directement les citoyens pour leur expliquer les balises du tri.
- Nous favoriserons sur les marchés comme dans les commerces une approche vers la diminution du nombre d'emballages et limiter drastiquement les emballages en plastique.
- Dans les différents services publics et administrations, nous tendrons vers le zéro déchet.
- Nous favoriserons les gobelets et ustensiles réutilisables sur tous les évènements organisés par la commune ou sur son territoire (fête de voisins, de quartiers...).

### Taxe pour les poubelles et l'entretien des égouts

Cette taxe est une charge importante pour les ménages. Elle doit devenir **un incitant**.

- Pour les ménages qui adoptent une approche tendant vers le zéro déchet, cette taxe doit être réduite afin de récompenser les bons trieurs.
- Une **formation** au zéro déchet, au compostage et à d'autres techniques de réduction des déchets sera plus régulièrement organisée afin d'accompagner les habitants dans cette démarche et comme condition à l'octroi d'une réduction de la taxe.

- Pour les personnes sous raison médicale (p.ex. incontinentes qui ont des protections urinaires), la taxe doit être adaptée pour ne pas sanctionner la maladie ou l'invalidité.
- Les familles modestes doivent pouvoir bénéficier d'un tarif adapté.
- La taxe d'entretien des égouts doit refléter une réalité : les égouts et les avaloirs doivent être entretenus de manière systématique et régulière, particulièrement dans les zones en "cuvette" afin d'éviter les inondations. Un plan de nettoyage des avaloirs sera établi.
- Nous travaillerons avec la Région Wallonne pour une politique de lutte contre le suremballage. Nous y sensibiliserons les commerçants de la commune.
- Mieux traiter les eaux usées pour qu'il n'y ait pas de mauvaises odeurs et prendre des mesures pour diminuer le gaspillage de l'eau (concertation avec la CILE et ciblage des réparations prioritaires pour les fuites sur le réseau de distribution).

#### Agir vite en matière de propreté est crucial pour Ecolo Saint-Nicolas!

## Plus verte...

Saint-Nicolas est la commune la plus densément peuplée de Wallonie avec 3526 habitants par km carré (IWEPS). Ses habitants se sentent parfois étouffés et réclament des espaces verts. Clairement, la verdure permet aussi de retrouver un peu de quiétude. Les espaces verts favorisent la rencontre et la convivialité. La nature est source d'apaisement et aide à luttre contre les pics de chaleur ou les inondations. Par ailleurs, respecter son environnement direct, cela passe par le connaître mieux.

- Chaque Saint-Clausien d'ici 2030 doit avoir accès à un espace vert, même réduit, à proximité de chez lui (maximum 10 min. à pied);
- Réhabiliter la plaine près du parking de la rue F. Nicolay (près de l'école de danse),
   réaménager et rendre plus accessible la plaine des sports, développer des espaces de jeux pour enfants, même réduits;
- Favoriser le développement de potagers collectifs comme au Bonnet, mais aussi à moindre échelle et particulièrement autour de zones d'habitations sociales, en

collaboration si nécessaire avec le Plan de Cohésion sociale, et avec les comités de quartier.

Nous soutiendrons fortement le CREAVES et son redéploiement

- Nous viserons l'autonomie de cette asbl et sa cogestion par ses volontaires. La commune prendra à sa charge l'entretien et la rénovation des infrastructures, et la recherche de subsides auprès des pouvoirs publics supérieurs.
- Nous souhaitons en faire un centre de référence en région liégeoise pour l'accueil et la revalidation des animaux sauvages.

D'autres mesures permettront de favoriser la préservation et le développement de la nature :

- Nous classerons les terrils en zones vertes avec contrat de gestion Natagora
- Nous négocierons la récupération de la gestion et de l'accès au Terril Piron
- Nous veillerons à assurer un développement durable de la réserve naturelle du Gosson.
  - Nous renforcerons son rôle d'éducation et de sensibilisation aux thématiques de préservation de l'environnement.
  - Nous limiterons ou interdirons les activités nuisibles pour les animaux (feux d'artifice p.ex.).
  - Nous ferons de la Maison des Terrils un site autonome, lieu de tourisme durable et d'apprentissage de la nature tout en valorisant le passé minier.
- Nous structurerons les initiatives et mesures déjà en cours pour maintenir des abeilles et veillerons au suivi de la charte "Maya" chaque année.
- Nous veillerons à ce que plus aucun produit phyto ne soit utilisé sur la commune en collaboration avec les intercommunales.
- Nous accroirons à accroître les surfaces de maraîchage sur la commune afin de contribuer à la Ceinture Alimentaire (www.catl.be). Nous veillerons à ce que des parcelles soient disponibles pour les associations comme les maisons de jeunes.
- Là où c'est possible, nous remplacerons les tontes d'herbe mécaniques par des tontes par des moutons.
- Favoriser la **taille douce des arbres** plutôt que coupe au trognon afin de permettre aux insectes de continuer à y vivre.
- Nous irons chercher les subsides pour développer la biodiversité (cf. subisdes Biodiver'cité).

- Nous étudierons, en collaboration avec la Région wallonne, la dépollution complète des anciens sites industriels pour en faire des parcs qui soient des lieux de nature, de rencontre, de convivialité et d'apaisement.
- Nous ferons des Ravel, idéalement prolongés ou suivis de pistes cyclables ou voies piétonnes, des lieux de nature et de détente, structurant la circulation dans la commune vers ses pôles d'activités (infrastructures culturelles, sportives, administratives; centres de commerces).

#### Pour aller plus loin :

#### Vers un Plan Communal de Développement de la Nature

Pour aller un cran plus loin dans une démarche collective et participative regroupant l'ensemble des parties prenantes de la commune et dans une logique de préservation de la nature nous mettrons sur pied un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

Le PCDN est un projet qui mobilise les citoyens, les associations, les agriculteurs ou maraîchers, les sportifs, les collectivités locales, les administrations et toutes les forces vives présentes sur le territoire communal. Il vise à ce que chacun puisse, à son échelle, prendre part à l'œuvre commune de protection, de développement et de mise en valeur du patrimoine naturel communal.

Ces éléments seront travaillés dans un conseil consultatif du développement durable.

## Plus agréable

- Les comités de quartiers ou les citoyens doivent avoir la possibilité prendre des initiatives pour embellir un quartier ou nettoyer les rues : un rond-point à fleurir, un emplacement à transformer en petit parc avec un banc, un arbre, quelques fleurs...
- Dans les lieux non-publics ou dans les servitudes de passage, sous réserve de l'accord du propriétaire, des gens identifiés avec certaines compétences puissent p.ex. aller débroussailler un endroit, y replanter un arbre, remettre une barrière,

- enlever des dépôts de déchets... De l'aide et le matériel pourraient être fournis par la commune.
- Les citoyens doivent pouvoir verduriser les trottoirs et les places avec des plantes comestibles (petits fruitiers, herbes aromatiques...) à partager entre voisins et passants (permis de végétaliser). Les services de l'Environnement pourront aider et soutenir ces initiatives en bonne intelligence avec les comités de quartier.
- L'abandon total des produits dangereux pour l'environnement et la santé (pesticides / herbicides) dans l'entretien des espaces publics.
- **Réhabiliter** les parcours santé sur la commune (terril de l'Espérance, Bonnet...)
- Etablir et/ou entretenir des circuits de promenades et de circulation pédestre ou
  cycliste dans la commune. Réhabiliter les nombreux escaliers ou sentiers entre les
  quartiers, dans la poursuite et l'amplification d'initiatives en cours par les services de
  l'Environnement.
- Valoriser les sentiers de promenade et la découverte de sites comme la Maison des Terrils ou le Bonnet p.ex., chargés en histoire sociale, mais aussi les autres sites liés aux anciens charbonnages. Valoriser également l'héritage culturel des communautés étrangères venues travailler à Saint-Nicolas, Tilleur et Montegnée.
- Valoriser les artistes locaux tout au long d'un parcours dans Saint-Nicolas.
- Dédicacer des lieux à l'expression d'art urbain.

## Plus saine

Nous proposerons des logements de meilleure qualité et encouragerons les gestes positifs pour la qualité de l'air et l'environnement, tout en interdisant, sanctionnant ou réglementant les comportements inverses.

- Nous continuerons à assainir et isoler progressivement les logements publics.
- Nous adopterons une charte ou un règlement sur l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires comme les terrains de sport, les écoles, etc.
- Nous ferons de la commune une commune autoFF, via la mise en place d'une signalisation appropriée. Être autoFF, c'est couper son moteur lorsque cela n'est pas nécessaire pour préserver la santé (et particulièrement celle des enfants), l'environnement et pour économiser de l'argent et du carburant.
- Nous soutiendrons les ménages saints-clausiens dans la rénovation des logements.

### **Consommer local**

Notre commune consomme local, agit local et s'inscrit dans la nouvelle économie. Tel est notre objectif. Pour rendre cela possible, la commune doit jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation et de production équitables, durables et saines. Il s'agit également de rapprocher les producteurs-trices et les consommateurs-trices. Nous sommes convaincus que la commune a une prise directe sur les circuits-courts et peut influer grandement en consommant, promouvant et initiant les circuits de proximité.

Consommer local est au cœur de nos relations sociales, du rapport à notre environnement et de notre projet économique. Comme consommateur, nous avons le pouvoir de changer le modèle!

Comment promouvoir la qualité et la durabilité des produits et services proposés à Saint-Nicolas ?

- Favoriser une proximité géographique : recenser les producteurs locaux et les rendre plus visibles au sein de la commune. Par exemple, par le biais d'articles et de reportages...
- Proposer des facilités pour favoriser l'installation de commerces locaux au sein de la commune. Notamment, en établissant des règles claires. Il s'agit également d'inciter à répartir les installations sur l'ensemble de la commune.
- Soutenir le développement des initiatives locales. Par exemple, la création de jardins partagés.

## **Commerces locaux**

- Etablir un plan participatif pour dynamiser le commerce local, en collaboration avec les commerçants, les sociétés de service (banques, postes, mutuelles...) et les communes avoisinantes pour éviter le développement de nouveaux centres commerciaux et renforcer le commerce local et de proximité.
- Promouvoir équitablement les commerces locaux existant sur la commune :
  - Affichage de la liste des commerces dans chaque quartier;
  - o Diffusion régulière de la liste par la poste ;

- o Disposer d'un annuaire en ligne sur le site internet de la commune.
- o Offrir des vons pour les commerçants locaux via le magazine communal.
- Favoriser les achats de fournitures et de nourriture pour les administrations et les écoles dans les commerces locaux et en respectant le commerce équitable.
- Soutenir les commerçants et les indépendants : par exemple, en proposant une analyse du plan commercial dans un service de soutien à l'activité mutualisée (p.ex. par le biais de groupements d'employeurs (ex : un seul secrétariat social, un seul graphiste pour plusieurs entreprises...).
- Ainsi, la commune aura une meilleure connaissance de son contexte économique et pourra mieux anticiper les évolutions. De plus, cela permettra des expériences encadrées via le commerce éphémère lorsqu'une surface commercial est temporairement inoccupée.
- Création d'une Agence Immobilière Commerciale prenant en charge, pour compte de la commune et des propriétaires qui le souhaitent, la gestion de leurs bâtiments commerciaux.
- Etudier la possibilité d'un partenariat avec une **plateforme de crowfunding** facilitant l'investissement de l'épargne dans des projets économiques de proximité.
- Dynamiser le commerce grâce à des braderies ou des fêtes de quartiers avec l'aide de la commune pour la communication et la logistique. Par exemple, délocaliser le marché de Noël, actuellement sur le site des Terrils, sur la place Émile Vandervelde, à proximité d'autres commerces.

## Marchés communaux

- Relancer le marché de Tilleur et collaborer avec les commerçants locaux. Par exemple, fermeture pour le marché de la dernière partie de la rue Ferdinand Nicolay (avant la gare) et mise en double sens de la rue des Rewes.
- Dynamiser également le marché de Saint-Nicolas (Coopération), le diversifier.
- Lancer un marché à Montegnée.
- Etablir un **marché local et bio** si possible, 1x par mois en soirée avec au moins un producteur de chaque type : 1 maraîcher, 1 boucher, 1 volailler, 1 fromager....
  - en été, élargir ce marché à un apéro urbain autour de produits locaux et en augmenter la fréquence.
- Veiller à l'accessibilité des marchés.

 Assurer, avec le prestataire organisateur des marchés, une répartition correcte des types de commerces.

## Circuits-courts et « nouvelle économie »

#### Produits locaux, circuits-courts alimentaires

- Dans les activités communales, nous privilégierons prioritairement les commerces locaux ou proches, avec des produits locaux / durables uniquement (ex. Cortège Saint-Nicolas et cadeaux aux enfants : préférer des colis "locaux" qui font travailler les boulangers ou confiseurs du coin).
- Favoriser la transition des cantines scolaires vers du 100% bio et local.
  - o la Ceinture alimentaire (www.catl.be) et les circuits-courts en général doivent permettre de nourrir les enfants dans les cantines scolaires de tous les réseaux. Nous proposerons un repas végétarien par semaine. Nous serons attentifs à un prix accessible à tous, et viserons, à terme, la gratuité des repas.
  - Instaurer des potages dans toutes les écoles avec une activité par classe minimum
  - Nous sensibiliserons les écoles des différents réseaux scolaires afin de proposer des repas de qualité (marché commun avec la commune, mise à disposition du cahier de charge communal, formations communes du personnel des cuisines...)
  - Nous soutiendrons des actions de sensibilisation et d'éducation autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que les activités favorisant l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire : création et diffusion de livrets de recettes, rencontres de personnes plus âgées ou de culture culinaire différente, collations saines, potagers dans les écoles, etc.
  - Nous prévoirons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal, et dans les lieux publics via des fontaines.
- Nous proposons d'inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics en faisant de l'alimentation durable la norme : un maximum de produits locaux, de saison, bio, dans les cantines scolaires, les crèches, les lieux d'accueil extrascolaires, les restaurants sociaux, les repas à domicile, les maisons de repos, les hôpitaux, lors d'événements communaux et de fêtes locales...

- Nous y intégrerons des clauses qui permettent d'avoir des repas sains, équilibrés et de qualité à prix coûtant
- o Nous prévoirons un prix réduit pour les familles à faibles revenus
- Nous veillerons à établir la gratuité des repas scolaires.
- Nous veillerons à utiliser des produits issus du commerce équitable pour toutes les infrastructures communales.
- Vérifier la disponibilité, dans chaque quartier, de points relais de réception de commandes de produits achetés en ligne qui valorisent les circuits courts sur la commune (p.ex. Points Ferme, Coopérative Ardente...) ou des initiatives comme la "Ruche qui dit oui" ou autre ; en créer si besoin.
- Reprendre sur une **carte** et le site communal l'ensemble des commerces qui travaillent en **circuits-courts**.
  - y indiquer également les zones vertes, les potagers existants, les zones de cueillette ouvertes à tous.
  - Nous planterons des petits fruitiers (type groseilliers, framboisiers, etc.) dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics et nous soutiendrons les initiatives allant dans ce sens.

## Économie sociale, économie circulaire, économie de la réparation et du partage

- Soutenir les initiatives de Services d'Echanges Locaux (SEL) et les Repair Café
  en faisant connaître leurs initiatives et par la mise à disposition d'infrastructures et/ou
  outils communaux, ainsi que des espaces au sein du bulletin communal et du site
  internet communal.
- Nous mettrons en place des campagnes communales de promotion de la location ou de la réparation plutôt que de l'achat pour l'ensemble des infrastructures publiques.
- Continuer à soutenir le développement de **Groupes d'achat collectif** (GAC) en mettant un local à leur disposition, en faisant connaître leur existence ou prenant l'initiative de lancer de nouvelles dynamiques locales en ce sens.
- Continuer les initiatives de **groupements d'achat d'énergie ou de fournitures** collectifs, à destination des citoyens, entreprises, commerces et associations de la commune, et services publics communaux.

- Veiller à la récolte et redistribution des invendus alimentaires des grands commerces ; soutenir les associations qui récoltent ces vivres en mettant à leur disposition des ressources communales.
- Nous créerons des collaborations entre les autorités communales et les initiatives entrepreneuriales créatives et innovantes afin de favoriser le partage.
- Nous créerons ou soutiendrons la création de groupements d'employeurs pour les asbl et entreprises sociales de la commune (tâches de comptabilité, RH, logistique, finances, audit, secrétariat social...)
- Travailler à la **formation**, la remise à l'emploi et l'épanouissement dans le secteur de l'économie sociale et collaborative.
- Nous souhaitons lancer un-e Facilitateur-trice Idées de Demain. Son rôle sera de faciliter les relations entre les groupes citoyens porteurs d'idées innovantes et d'avenir et l'administration afin de rendre possible des initiatives inédites et confrontées à l'absence de réglementation ou d'encadrement communal.

## Ma commune investit autrement

Les finances communales sont de plus en plus restreintes. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires.

- Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Par exemple, en s'engageant à investir le même montant que celui rassemblé par les citoyens (en plafonnant l'investissement).
- Notre commune (et les intercommunales auxquelles elle participe) se défera des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire.
- Notre commune placera une partie de ses réserves financières dans des parts de coopératives locales et/ou régionales.
- Notre commune encourage le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général
- Lors de la rédaction des cahiers de charges, notre commune veillera à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés qu'ils soient de service (y compris financiers) ou de travaux.
- Elle sera aussi très attentive à **éviter les banques non éthiques** qui ne s'engagent pas dans la lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment d'argent, ou qui investissent dans les énergies fossiles.

## Ma santé est une priorité!

## La santé, un enjeu transversal

La santé touche tous les aspects de la vie. Dès lors, elle doit traverser toutes les politiques et constituer une réelle priorité dans l'ensemble des décisions qui sont prises.

#### Nos propositions:

- Nous demanderons la désignation d'un échevin responsable de la santé et de la qualité de la vie.
- Nous veillerons à la formation des membres du personnel communal à la Promotion de la santé, qui développeront des actions avec le Service Local de Promotion de la Santé de l'arrondissement.
- Nous soumettrons tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitant-e-s à l'échevin-e de la Santé. La collaboration entre les administrations communales (y compris celle du CPAS) concernées par ces projets sera développée. L'échevin-e veillera à associer aux actions retenues les acteurs de terrain travaillant déjà aux côtés de la population.

## Des soins de santé accessibles

Un tiers des Saint-Clausiens bénéficie de l'intervention majorée. Il nous semble fondamental d'agir pour que l'accès aux soins de santé soit le moins cher possible tout en étant de qualité. Par ailleurs, une approche globale des soins et le maintien à domicile apparaissent comme étant des priorités.

#### Nos propositions:

 Nous tiendrons un registre des professions médicales et paramédicales de la commune, incluant les rôles de garde et les urgences. Nous le rendrons

- disponible sur le site internet communal ainsi que via d'autres canaux afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre.
- Nous concerterons les groupements de médecins-généralistes, kinés, infirmiers ou soignant à domicile sur l'organisation des soins sur la commune et l'articulation de l'offre de première ligne ou autres infrastructures de seconde ligne.
- Nous encouragerons le développement de maisons médicales pluridisciplinaires, si possible au forfait. Nous veillerons à y permettre une offre de soins en santé mentale.
- Nous veillerons également à sensibiliser et à informer les Saint-Clausiens de l'existence des maisons médicales sur la commune.

# Développer et soutenir les initiatives visant à maintenir ou améliorer la santé

#### Activités sportives et mobilité douce

La commune organise actuellement des sessions de "Je cours pour ma forme" à faible coût pour encourager la remise au sport. Nous souhaitons encourager ces initiatives, notamment en discriminant positivement les associations ou clubs sportifs qui mettent en place, de manière pérenne, des activités permettant la remise au sport / à l'activité physique.

Nous encouragerons et sensibiliserons la population et les employeurs locaux, y compris la Commune elle-même, aux modes de déplacement doux comme la marche et le vélo pour promouvoir l'activité physique.

## L'école, un lieu d'apprentissage et de vie en société

Dans le respect des convictions de chacun, l'école doit proposer des menus variés, bio, si possible en circuits-courts, avec possibilité de plats végétariens, respectueux de l'environnement, de saison et sains. Elle doit permettre de gommer les inégalités sociales en proposant ces menus à des prix accessibles à toutes les familles. Une bonne alimentation est une condition nécessaire au bon développement des enfants.

#### Nous proposons:

- mettre en place des repas chauds dans les écoles qui soient variés, bio, si possible en circuits-courts, avec possibilité de plats végétariens, respectueux de l'environnement et sains, à des prix accessibles et à terme, gratuits.
- la sensibilisation des parents aux collations saines, aux fruits de saison, à l'eau plutôt qu'aux sodas.
- les distributeurs de boissons sucrées seront remplacés par des initiatives saines.
- les élèves seront mis en projet sur ces thématiques de l'alimentation saine et de l'activité physique pour qu'ils puissent mettre en place à leur rythme les transitions souhaitées vers une approche plus saine.

L'activité physique à l'école est aussi un must. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut donner le goût de l'activité physique individuelle ou collective. Cela passe par le sport, évidemment, mais aussi par la promotion des modes de déplacement doux, tels que la marche ou le vélo, ou bien des modes d'apprentissage actifs.

- Nous solliciterons les écoles implantées sur la commune pour :
  - développer des projets et des modes d'apprentissage qui favorisent l'activité et luttent contre la sédentarité.
  - promouvoir les déplacements domicile-maison en vélo ou à pied quand les élèves habitent à proximité. Nous soutiendrons les écoles qui réalisent cette promotion en proposant des formations adaptées par des organismes tels que Pro-Velo ou le GRACQ (déplacements à vélo).
- Nous renforcerons l'accès des écoles aux infrastructures sportives communales

- Nous développerons les pistes et voies cyclables et réhabiliterons les trottoirs prioritairement à proximité des écoles et des lieux publics, tout en veillant à les sécuriser.
- Nous rassemblerons les coordonnées des clubs sportifs implantés sur la commune et répondant à certains critères d'accessibilité; nous les ferons connaître aux parents d'élèves.
- Nous continuerons à soutenir les clubs sportifs et les activités de promotion du sport (sportissimo, le jogging des Terrils...)
- Nous travaillerons avec les écoles primaires et secondaires de l'entité pour favoriser le bien-manger / bien-bouger à l'école.

## Ma commune fait preuve de transparence et favorise la participation citoyenne

La commune est le premier point de contact des citoyen-ne-s. Nos différents échanges ont mis en évidence un manque de transparence de la commune vis à vis des Saint-Clausiens. Cela crée des questionnements, des incompréhensions, le sentiment de « ne pas compter », voire de la frustration et renforce le manque de confiance entre la commune et la population.

Notre objectif principal ? Recréer un lien de confiance avec la population Saint-Clausienne. Il s'agit pour nous d'un élément central qui nous permettra d'assurer une meilleure prise de décision. Pour ce faire, nous rendrons la commune plus transparente, nous serons à l'écoute de la population et nous favoriserons sa participation.

#### Quelles sont nos grandes priorités ?

- 1. Faciliter l'accès à l'information ;
- 2. Rendre les instances communales plus transparentes ;
- 3. Impliquer et permettre la participation des citoyens dans la gestion communale ;
- 4. Élaborer une charte de droits et de devoirs des services de la commune.

## Faciliter l'accès à l'information

Nous sommes d'avis que le citoyens ont le droit de demander des informations aux pouvoirs publics et ces informations doivent leur être transmises, sauf exception précise prévue par la loi.

- Nous développerons un accueil spécifique des nouveaux habitants ou lors (du projet) de la création d'une nouvelle activité (guichet entrepreneur, profession libérale, commerçant...) afin de mettre à disposition l'ensemble des informations et ressources communales (exemple : création de petits fascicules par quartier ou par thématique);
- Sur le site internet, nous centraliserons les activités existantes de la commune. En début d'année, nous proposerons une liste de toutes les activités existantes sur la commune (ex : sport, scouts, associations pour les jeunes...).

- Nous nous efforcerons de publier sur le site internet de la commune ainsi que sur la page Facebook tous les événements qui impacteraient la vie des saint-niclausiens (exemple : annonce d'un chantier ou d'un projet immobilier, de travaux importants à réaliser, de déviations à mettre en place, etc.);
- Nous installerons des panneaux d'affichages électroniques pour diffuser des informations communales de tout type (annonce diverses, prévention, agenda culturel...);
- Nous améliorerons l'accessibilité et l'usage du site internet de la commune et y mettrons l'agenda complet de l'ensemble des activités qui s'y déroulent, à partir du moment où elles sont organisées par une institution ou association saint-niclausienne;
- Nous mettrons en place sur la page Facebook et/ou le site de la commune un accès plus direct (p.ex. via du "chat") avec les services communaux;
- Nous publierons de manière exhaustive l'ensemble des données publiques qui
  concernent la localisation des équipements collectifs (crèches, écoles, musées,
  théâtres, centres sportifs, recyclage, déchetterie, etc.) ou tout autre service utile à la
  collectivité (médecin, pharmacie, restaurant, lavoir, etc.) via, le cas échéant, la
  création d'une plateforme à cet effet;
- Nous ferons en sorte que ces différentes informations soient accessibles et compréhensibles à tou-te-s, notamment en rendant le **site communal utilisable** par n'importe qui, quelle que soit sa situation, son handicap (visuel, auditif, moteur...) ou le support (ordinateur, smartphone...);
- Nous maintiendrons voire développerons davantage l'Espace Public Numérique de Saint-Nicolas (chaussée Churchill) afin de réduire la fracture numérique et former les citoyens aux nouvelles technologies. Les politiques de lutte contre la fracture numérique sont cruciales dans la réussite des politiques d'information et de participation.

# Rendre les instances communales plus transparentes

 Nous permettrons à l'ensemble des partis démocratiques représentés au sein du conseil communal ainsi qu'aux citoyen-e-s et associations d'avoir accès au bulletin communal (périodique communal); les partis, associations ou citoyens incitant à la discrimination, à la haine ou à la violence sur base de prétendue race, d'ethnie, du

- sexe, de la nationalité, de la religion ou des conceptions philosophiques, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle en seront exclus.
- Le Participation Citoyenne doit être intégrée comme compétence d'un échevinat.
   C'est pourquoi nous créerons un échevinat de la Participation et des quartiers en lien avec la politique de cohésion sociale. Nous proposons que cela représente 2% du budget communal.
- Via une page Facebook de l'administration communale, le site communal ou un autre outil digital, les citoyens pourront interpeller les élus pour signaler des problèmes ou proposer des pistes d'amélioration via un formulaire de propositions;
- Nous mettrons en place des **commissions consultatives** sur les matières communales le nécessitant, et à tout le moins pour :
  - L'enfance, la jeunesse, les aînés et les personnes porteuses d'un handicap;
  - Un conseil consultatif des comités de quartier sera également réuni dès que les comités de quartier auront pu être redéveloppés;
  - La représentativité de ces commissions sera étudiée afin qu'elles soient démocratiques et non particratiques;
  - Les choix (notamment budgétaires) importants pour la commune seront proposés au débat citoyen à travers l'echevinat de la participation;
- L'échevinat de la Jeunesse sera renforcé ;
- Les procédures de sélection du personnel communal seront revues pour en assurer la transparence, privilégier la compétence et éviter les conflits d'intérêt ou le népotisme (famille d'élus dans l'administration);
- Pour le renouvellement du Conseil communal en 2030 et selon la progression de la dynamique participative dans la commune, nous établirons une commission mixte composée d'élus et de citoyens, représentatifs de la population, pour définir les priorités politiques pour la mandature suivante;
- Nous créerons un espace de débat citoyen au Conseil communal. Les interpellations citoyennes seront suivies d'un débat et pourront ensuite faire l'objet d'une consultation populaire;
- Les **présences et rémunérations des mandataires communaux** aux différentes instances communales, intercommunales et paracommunales seront publiées ;
- Afin d'assurer une plus grande transparence des décisions prises ou interventions lors des conseils communaux par les conseillers de la minorité, nous veillerons à ce que les Règlements d'Ordre Intérieur prévoient que les motivations des votes, et cela particulièrement en cas d'abstention ou de vote

- négatif, soient d'office inclus dans les PV. Les PV des instances communales seront exhaustifs et non synthétiques ; l'administration veillera à ce que les enregistrements vidéo du conseil soient conservés et publiés en ligne de manière pérenne.
- Les services communaux et du CPAS d'aide ou d'intégration sociale devront inclure les enjeux de participation. De cette manière, les publics en difficulté socio-économiques seront également représentés dans les projets citoyens.

## Renforcer l'implication des citoyens dans la vie de la commune

Nous sommes conscients qu'une des conditions pour participer à la gestion de la commune est d'en avoir la possibilité sur le plan socio-économique. Les politiques d'aide et d'intégration sociales sont donc incontournables pour une commune qui veut travailler la participation.

Nous créerons un droit politique nouveau : l'Initiative Citoyenne Communale. Elle permet d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par un collectif d'au moins 100 citoyens et d'intérêt communal. Ce collectif pourra avoir l'aide de l'administration pour la rédaction de son projet. Celui-ci pourra faire l'objet d'une commission préparatoire en vue de favoriser les chances d'aboutissement du projet citoyen. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.

#### Nous soutiendrons le développement des comités de quartiers :

- Nous leur accorderons des budgets participatifs spécifiques destinés à concrétiser des projets d'amélioration du cadre de vie;
- Ces budgets pourraient également être attribués à des publics particuliers, comme les élèves des écoles établies sur l'entité ;
- En fin de processus, même si la décision finale portant approbation du budget participatif revient formellement aux élus, elle résulte dans les faits du travail réalisé main dans la main avec les citoyens ;
- Nous veillerons à ce que les citoyens puissent plus prendre la main dans les projets élus au niveau des budgets participatifs.
- Nous faciliterons les projets des habitant-e-s, associations ou quartiers, en particulier ceux qui favorisent la transition écologique et sociale, en plaçant à leur

- disposition des locaux publics, une aide matérielle, financière ou un soutien à la création d'associations ;
- Nous proposerons des budgets ou des aides matérielles pour les initiatives de citoyens ou d'associations permettant la rencontre et le groupement de citoyens (conformes aux principes démocratiques) : p.ex. fête de voisins, activités de rue, activité sportive d'un groupement de jeunes ;
- Nous aurons un cadastre de l'ensemble des associations présentes sur la commune (reconnues ou non);
- Nous créerons un comité d'accompagnement composé des riverains, de l'exploitant et de l'administration pour régler les problèmes de voisinage entre une activité qui entraîne des nuisances et les riverains;
- Nous permettrons aux habitant-e-s des quartiers de s'organiser pour leurs projets temporaires d'occupation de rue ou d'espaces publics, en bonne concertation avec la commune :
  - o fête de voisins,
  - o rue comme terrain de jeux pour enfants durant les vacances.
  - o ...

#### Ma commune est solidaire et festive!

Une commune où il fait bon vivre, c'est une commune conviviale : les habitant.e.s s'y côtoient, échangent et réalisent des projets communs. Nous défendrons une communauté humaine dans laquelle chaque femme, chaque homme, chaque enfant doivent pouvoir manger à sa faim, dormir au chaud et en sécurité conformément à la dignité humaine. Chacun doit pouvoir bénéficier d'un coup de main lors d'un accident de la vie ou d'un passage difficile. Sans être montré du doigt, en toute dignité.

Tout le monde doit également pouvoir être autonome au maximum dans sa vie quotidienne et dans ses choix. C'est pourquoi notre commune mise sur les capacités de chaque être humain à se réaliser, en relation avec sa famille ses amis et les habitants de la commune. Mais elle mise également sur le développement des biens communs et des services collectifs de la commune, pour soutenir chacun.

En effet, la convivialité et la solidarité s'organisent aussi au niveau communal. Entre les habitant-e-s et avec le soutien de la collectivité, à travers notamment l'action de la commune et du CPAS.

#### De la solidarité

#### Services communaux et CPAS

- Nous demanderons un Conseil de l'action sociale avec un fonctionnement transparent et professionnel. La méthode de prise de décision sera explicitée aux bénéficiaires. Les aides sociales resteront attribuées selon des critères explicites. Les travailleurs sociaux resteront attentifs au respect de la vie privée des bénéficiaires. Nous refuserons la logique de sanctions liées au PIIS.
- Nous mettrons à disposition des citoyen-ne-s des biens et services collectifs en suffisance (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espace numérique, repas à domicile, salon lavoir collectif, accueil extra scolaire, écoles de devoir, etc.).
- Nous ferons de Saint Nicolas une commune du commerce équitable.
- Nous ferons de Saint Nicolas une commune handicity.
- Nous ferons de Saint-Nicolas une commune hospitalière.

#### Formation continue du personnel communal et du CPAS

- Nous développerons des services sociaux adaptés (service énergie, médiation de dettes, service logement...) via une intervention financière dans les tarifs des services proposés, mais aussi en octroyant une dotation communale suffisante au CPAS.
- Nous veillerons à une gestion du personnel dynamique : objectivation des recrutements, formation permanente, évaluation formative, mais aussi là où c'est possible en fonction des moyens disponibles et du cadre légal, passage à 32 heures/semaine et mise en place d'un plan Tandem entre travailleurs jeunes et âgés.
- Nous formerons plusieurs membres du personnel communal à la langue des signes afin de garantir un accueil et un accompagnement des personnes sourdes.
- Nous formons le personnel communal et les enseignants à la détection de l'analphabétisme et à la relation avec les familles les plus pauvres.
- Une personne ou une cellule du service communal sera spécialisée dans l'accompagnement des personnes handicapées dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leurs dossiers.
- La commune disposera d'un bureau d'accueil social permettant une meilleure orientation et éventuellement un accompagnement vers les services spécifiques.
- Nos référents de quartier (voir par ailleurs) pourront accueillir les nouveaux habitants et être un relais avec l'administration communale.

#### Logement

- Nous faciliterons l'accès à l'information sur les économies d'énergie, les ecopack et primes énergie et réhabilitation de la Région Wallonne, ainsi que les prêts à 0%.
- Nous développerons un partenariat actif avec l'Agence Immobilière Sociale "Aux portes de Liège" active sur la commune de Saint-Nicolas. Elle permettra de mettre en lien propriétaires et locataires, en garantissant aux propriétaires le versement d'un loyer et en donnant accès à un logement à loyer modéré et à un accompagnement social, et en contribuant à l'entretien du logement.
- Nous augmenterons la qualité des logements sociaux en les rénovant sur le plan de l'efficacité énergétique. Nous établirons un plan de rénovation incluant le chauffage central et les ventilations.
- Nous surveillerons de manière plus forte les chantiers de rénovation pour éviter les malfaçons.

- Les cahiers de charge inclueront des mesures de protection contre le dumping social.
- Nous soutiendrons les travaux d'aménagements nécessaires pour rendre un maximum de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Dans le cas de projets de nouveaux logements portés par des promoteurs privés, nous imposerons que minimum 30% de nouveaux logements seront dits "adaptables PMR", de diversifier la taille des logements et favoriser la mixité sociale, d'encourager la création de logements intergénérationnels dits « Kangourous », etc.
- Nous appliquerons les règlements communaux déjà existants en termes de lutte
  contre les logements vides et le vide locatifs. Nous mettrons en place une
  politique volontariste pour que tout logement vide soit orienté vers la
  transformation en logement destiné aux familles à petit budget, notamment en les
  confiant à la gestion des AIS.

#### Soutien et mise en place d'initiatives solidaires

- Nous encourageons les initiatives et projet de quartier en mettant les ressources communale au service des groupes de citoyen.
- Nous mettrons tout en œuvre pour que chacun puisse se vêtir, manger à sa faim, se loger et se chauffer en soutenant activement toutes les initiatives citoyennes allant dans ce sens.
- Pour permettre à chacun-e de participer à des activités collectives favorisant à la fois la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages, nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les donneries, gratifiera (foire aux dons), épiceries et cantines sociales, plate-forme de mise en commun de bien, potagers collectifs, etc.
- Nous soutiendrons les associations locales existantes, notamment via la création d'une plate-forme communale des associations et d'un site internet.
- Nous encourageons la mise en place de lieux d'apprentissages pour adultes.

#### Publics précarisés

 Une attention particulière sera accordée aux parents seuls avec enfants afin de les informer et de les aider à introduire leur dossier auprès du SECAL en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants de la part de leur ex-partenaire.

- Nous soutiendrons les étudiants de tous niveaux dans leurs démarches au CPAS.
- Nous favoriserons les initiatives de type « priorité au logement » (housing-first) pour l'intégration des personnes sans abris.
- Pour un accueil positif et respectueux des primo-arrivants : nous veillerons à l'application concrète de notre motion "Saint-Nicolas, comme contre l'exclusion, commune hospitalière". Une commune hospitalière est une commune qui s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes, quel que soit leur statut.
  - Elle facilite les démarches pour tous les migrants. Les demandeurs d'asile, donc, mais aussi les autres personnes en situation parfois plus précaire encore, comme les sans papiers.
  - Elle s'engage à minima à deux niveaux : sensibiliser sa population aux questions migratoires, et améliorer concrètement l'accueil des migrants dans le respect des droits.
  - Une commune hospitalière s'engage, à son échelle, pour une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité.

Aides sociales: tous les leviers au service de la solidarité! Les règles générales encadrant l'octroi des allocations de chômage et des allocations sociales, dont le CPAS, dépendent du gouvernement fédéral. Le financement des structures d'accueil (homes pour personnes âgées, institution pour personnes porteuses d'un handicap...) et des politiques de cohésion sociales dépend largement des régions.

La commune et le CPAS ont cependant de nombreux leviers permettant de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées. Il nous parait essentiel de renforcer l'action sociale plus que le rôle de contrôle (p.ex. du CPAS), en reclarifiant les rôles des différents sociaux de la commune.

### **Alimentation solidaire**

L'accès à la nourriture dans la commune est inégal, mais des initiatives comme les colis alimentaires existent et doivent être soutenues. Assurer un accès équitable à l'alimentation nous semble essentiel pour améliorer la qualité de vie et se maintenir en santé.

Nos propositions:

- Nous renforcerons le soutien logistique aux associations sans but lucratif pour leur mission de distribution de colis alimentaires (par exemple, mise à disposition d'une camionnette, livraison, local à adapter selon la situation et les ressources).
- Nous offrirons un soutien administratif pour les démarches des associations.
- Nous soutiendrons ou développerons des initiatives pour la redistribution des excédents alimentaires des particuliers ou des grandes surfaces aux personnes économiquement fragilisées.

### Et des festivités...

#### Nos propositions:

- Relancer les brocantes de quartier ou par entité, afin de dynamiser tant les commerces que les citoyens.
- Soutenir l'organisation de fêtes des voisins.
- Développer les comités de quartier
- Créer un système d'échange avec des personnes qui pourraient livrer les courses à d'autres.
- Développer des festivités à destination des jeunes et des aînés
- •

## Saint-Nicolas assure la transition, s'adapte et protège sa population

En agissant sur le logement, la mobilité et l'aménagement du territoire, ainsi que l'énergie, notre commune protège ses habitants des chocs liés aux changements climatiques.

#### Nos propositions:

- Rendre l'administration autonome sur le plan de la production d'électricité
- Sortir des énergies fossiles
- Isoler massivement écoles et l'ensemble des bâtiments publics
- Développer un plan de mobilité qui favorise les modes non polluants
- Réduire la vitesse dans l'ensemble les rues secondaires pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air
- Définir et mettre en place un plan de développement de la biodiversité
- Permettre de végétaliser les façades
- Assurer la perméabilité du territoire pour lutter contre les inondations
- Diminuer les surfaces bétonnées et encadrer les projets immobiliers pour qu'il respecte le voisinage et l'environnement
- Favoriser la rénovation à la construction de nouveaux logements ou la démolition reconstruction
- Augmenter le nombres d'espaces verts et le nombre d'arbres et de haies
- Créer des bassins de pluie dans les rues inondables (espaces verdunises pouvant accueillir d'importants volumes d'eau de pluie en cas d'orage p.ex)
- Mettre en place de communautés d'énergie autour de bâtiments publics équipés en panneaux photovoltaïques
- Renforcer les incitants à l'isolation et à l'auto production d'énergie pour les ménages de la commune
- Favoriser la rénovation énergétique des bâtiments privés
- Favoriser les achats groupes d'énergie dans le secteur du renouvelable
- Renforcer les incitants financiers pour le vélo et mieux équiper la commune pour les modes doux
- Développer une offre de trottinettes partagées et de vélos pour faciliter le mobilité des plus jeunes tout en encadrant le stationnement des trottinettes et vélos

- Intervenir dans les frais d'abonnements de bus pour les ménages n'ayant aucun ou un seul véhicule maximum
- Développer des stations de voitures partagées
- Installer des bornes publiques de recharge pour les véhicules électriques

### Saint-Nicolas, commune des enfants et des jeunes

Un quart de notre population a moins de 20 ans !

La petite enfance, l'enfance, la jeunesse... les piliers en construction de la société de Demain! Ces publics doivent faire l'objet d'une **écoute maximale**. Nous voulons qu'ils aient une place importante dans le projet démocratique de notre commune, qu'ils puissent expérimenter la prise de responsabilités.

Nous renforcerons l'échevinat de la jeunesse, de l'enfance et la petite enfance. Nous mettrons sur pied un conseil consultatif des enfants et un conseil consultatif des jeunes.

Nourri par la participation des enfants et des jeunes, cet échevinat travaillera de manière coordonnée avec celui de l'enseignement et celui de la cohésion sociale, ainsi que des affaires sociales et la santé.

Nous soutiendrons les organisations de jeunesse existantes, comme la Maison de Jeunes, le groupe des Scouts de Montegnée, le CIAJ, et les services d'accueil de l'enfance. Nous favoriserons le développement de nouveaux mouvements ou services de jeunesse.

Nous veillerons à la qualité de l'enseignement, via un encadrement et une pédagogie adaptés à la réalité sociologique de la commune, et au travers d'une alimentation saine.

### Accueil de la petite enfance

L'accueil de la petite enfance est doublement clé : il doit permettre à chaque enfant de démarrer la vie avec les mêmes chances, et aux parents de pouvoir souffler et assumer leurs obligations, quelles qu'elles soient et peu importe leurs revenus ou leur condition.

- Nous apporterons un maximum d'information et supporterons les initiatives et services soutenant les parents lors d'une naissance. Le site internet de la commune reprendra toutes les possibilités de garde / activité disponible dans la commune
- Nous veillerons à ce que le nombre de places d'accueil en crèche soit suffisant et financièrement accessible.
- Nous nous assurerons que les parents en situation précaire aient les moyens d'élever leurs enfants dans la dignité, notamment à travers le soutien du CPAS.

- Nous organiserons des fêtes du nouveau-né 1x/an pour les parents ayant eu un enfant dans l'année écoulée, avec la présence de services utiles comme p.ex. : ONE, Ligue des Familles, Bibliothèque, Ludothèque, Mutuelles...
- Nous privilégierons le soutien concret comme la mise à disposition d'heures de travail d'un service d'aides familiales plutôt que des cadeaux de naissance.
- Nous organiserons des espaces de parole et de rencontre pour jeunes parents et leurs enfants.
- Nous renforcerons l'offre de garde ponctuelle type « halte-garderie » accessible à tous, comme le bb-bus existant. Sa finalité sociale est de permettre également un accueil des enfants dont un des/les parents ne travaille/nt pas, afin de leur permettre d'aller aux rendez-vous sociaux ou médicaux, ou simplement souffler un peu.
- Nous soutenons les accueillant-e-s d'enfants en mettant à leur disposition un local communal loué à petit prix ou en réduisant les taxes (poubelle...). Nous favoriserons l'installation d'accueillantes ONE via l'octroi de primes triennales de 500 eur pour l'achat de matériel et sous condition du respect des règles et barêmes ONE, et de rester ouverte 3 ans.

### Enfance – jeunesse

- Comme à Liège, durant les congés scolaires et sur demande des riverains de rues à
  faible circulation, nous réserverons dans le cadre d'un projet "Des rues pour jouer", la
  voie publique pour les jeux des enfants avec une signalisation adaptée et sécurisante.
- Nous sécuriserons mieux les abords des rues et des places permettre que les enfants occupent l'espace public pour leurs jeux
- Nous veillerons à ce que chaque quartier ait à proximité une plaine de jeux/un espace vert.
- Nous développerons des itinéraires cyclistes et piétons sécurisés vers les écoles et les endroits de jeux ou infrastructures sportives.
- Régulièrement, nous organiserons une activité jeunes / seniors > intergénérationnel

Pour les enfants et jeunes en décrochage ou en situation de précarité

- Des éducateurs de rue (en collaboration avec le CIAJ ou la MJ) ou nos référents de quartier aborderons les jeunes ou groupe de jeunes, créeront un dialogue et les orienteront vers les infrastructures disponibles adéquates.
- Nous créerons l'école des vacances : d'abord une qui propose un stage par période de vacances et à chaque fois un stage différent (art, musique, sportif, culinaire...) pour par la suite avoir plusieurs écoles pour couvrir toute la zone et chacune proposera un thème différent pour que les parents et/ou enfants puissent avoir le choix à chaque vacances du

- thème. Cela en collaboration avec les associations ou organisations de jeunesse existantes.
- Nous veillerons à une offre d'école de devoirs et soutien scolaire dans chaque entité.

#### Ados et jeunes

- Nous demanderons aux TEC des bus pour le retour du centre ville (bus de nuit le WE)
   et ferons connaîtres les initiatives de l'AWSR comme les chèques "Taxi BACK Safe".
- Nous mettrons en place avec des associations spécialisées et/ou le Plan de Cohésion sociale des informations et sensibilisations :
  - o sur les risques liés à l'alcool et aux drogues
  - o sur les infections sexuellement transmissibles
  - o sur les moyens de contraception.
- Nous veillerons à ce que tous les quartiers aient un accès aux transports en commun à proximité.
- Nous installerons un point info jeune avec une permanence 1 ou 2 fois sur le mois
- Nous publierons les offres de jobs étudiants de la région et/ou dans la commune. Nous mettrons en avant les initiatives à plus-value sociale, comme l'aide intergénérationnelle
- Nous favoriserons le développement les activités d'éducation permanente destinées aux jeunes. Les activités comme celles de la Maison de jeunes ou d'autres organisations de jeunesse seront spécifiquement soutenues (matériel, subsides, locaux...)
- Nous veillerons à la présence d'espaces de jeux (agora) et à leur entretien dans les 3 entités de la commune.
- Nous faciliterons l'accès des jeunes aux infrastructures sportives communales.
- Nous veillerons à ce que des offres de stages de loisirs existent également pour les ados.

#### Sport

voir plus haut

#### Mobilité

voir plus haut

#### Enfants ou jeunes porteurs d'un handicap

 Nous veillerons à assurer l'ouverture des activités communales à tout enfant, même en cas d'handicap mental, physique ou sensoriel, en bonne collaboration avec les parents et l'équipe accueillante. voir plus haut.

Un projet pédagogique complet, autour de la participation, la prise de responsabilité et l'engagement citoyen

Notre commune développera, comme PO des écoles communales, un projet pédagogique innovant, favorisant la reconnexion des enfants aux enjeux d'écologie, de citoyenneté active (respect des gens et de l'environnement) et de participation, et favorisant la liberté pédagogique.

L'école est le lieu d'apprentissage de la vie en société. En cela elle doit se baser sur des processus démocratiques et participatifs afin de donner une zone d'autonomie et de responsabilité, adaptée à l'âge des enfants et des jeunes.

L'intégration des matières obligatoires à des projets pédagogiques autour de thématiques comme par exemple : zéro déchet, recyclage, potager scolaire, compost, manger local... La liberté pédagogique est un élément important de la qualité d'enseignement.

- Nous proposerons des formations au personnel enseignant dans le but de varier les techniques d'apprentissage et favoriser le travail par projet et une éducation ouverte, confiante, qui donne des responsabilités aux enfants.
- Nous veillerons à assurer un encadrement adapté pour les enfants en difficultés d'apprentissage ou d'origine ou de langue maternelle étrangère.
- Nous veillerons à favoriser une approche large des matières, y compris techniques ou professionnelles afin de permettre à chaque enfant de développer ses talents et de les découvrir au plus tôt.

En tout cela, nous tenterons de nous approcher du système scolaire finlandais.

Au niveau des cantines scolaires :

- nous favoriserons une **alimentation bio**, **locale et de saison**, respectant la culture de chacun, et pourquoi pas impliquant les enfants / jeunes dans la préparation des repas, en lien avec leurs cours. Nous viserons à atteindre la gratuité.
- Le potager collectif scolaire pourrait être un aspect de la préparation des repas.

Nous veillerons à renforcer l'autonomie des enfants / jeunes, à terme, dans la préparation de leur repas et leur apprendre et leur permettre de retrouver le goût de manger équilibré. On n'apprend bien qu'en ayant l'estomac bien rempli!

### Les aîné.e.s, acteurs à part entière

Notre commune compte 18,5 % de personnes de plus de 65 ans, et près de 5 % de plus de 80 ans (IWEPS 2024).

La commune « amie des aînés » est une commune particulièrement attentive aux besoins et aux désirs des citoyen-ne-s plus âgé-e-s.

Avec l'âge, le cadre de vie affective (la vie familiale, la vie de proximité, le quartier et la convivialité) prend plus d'importance. La mobilité devient souvent plus difficile, non seulement en termes d'accessibilité, mais également parce que la volonté de se déplacer dépend fortement d'un sentiment de sécurité physique. Or, le sentiment d'insécurité va en s'accentuant, particulièrement chez les femmes, majoritaires parmi les aînés et plus souvent isolées que les hommes. Prendre en compte ces aspects passe par la réappropriation de l'espace public, la création d'un climat de convivialité et d'ouverture ainsi que par un (ré)apprentissage des règles de vie sociale et du respect mutuel.

Il existe une diversité d'aînés (p.ex. aînés actifs, aînés en perte d'autonomie, ou dépendants). Ils ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge ni en termes de capacités ou encore d'expériences de vie. Veillons à développer des politiques différenciées. Les aîné.e.s sont comme tout citoyen des partenaires qui peuvent contribuer à la prospérité commune, et qui peuvent aussi profiter de ses services, des solidarités qui y existent.

La commune, en collaboration avec les autres instances publiques et le secteur privé, doit innover et contribuer à la satisfaction des besoins des ainé-e-s en matière de prestations de service, de transports publics, de logement et d'urbanisation, de soins de santé, de formation, d'emploi et de participation citoyenne.

- Nous mettrons en place un « service senior » au sein de l'administration qui servira de porte d'entrée pour toutes les demandes relatives aux ainé-e-s (services offerts par le CPAS, distribution de repas, informations relatives aux pensions, activités culturelles et d'éducation permanente, etc.).
- L'échevin en charge de la cohésion sociale sera également échevin des aînés.

### Permettre aux ainé-e-s de rester chez eux-elles en gardant du contact social et une bonne qualité de vie

- Nous développerons la politique de maintien à domicile et des services qui facilitent la vie en collaboration avec les mutuelles et le secteur non-marchand : repas à domicile, petites réparations à domicile, conseils d'aménagements dans les habitations, etc.
- Nous soutiendrons les initiatives d'habitats groupés et de logement intergénérationnel, notamment en assouplissant les règles urbanistiques et en sensibilisant les services à cet enjeu.
- Nous installerons sur base des initiatives déjà prises au niveau du home du CPAS un accueil pour personnes désorientées pour accueillir en journée les personnes désorientées, permettant ainsi à leur conjoint-e ou à la famille de « souffler », de garder une activité professionnelle ou de volontariat et de conserver une vie sociale active.
- Nous créerons ou nous associerons avec un service d'aide bénévole sur la commune qui passerait voir une ou deux personnes de manière régulière (tous les jours ou plusieurs fois par semaine) pour discuter, aider à certaines tâches, apporter quelques courses...)
- Inclure les aînés dans + d'activités déjà existantes avec par ex un service de transport pour activités ou se rendre chez des personnes âgés pour certaines activités (tricot, crochet, un atelier cuisine recette d'antan, ...)
- Mettre sur pied une cellule d'écoute dans la commune pour les aînés seuls notamment.
- Créer un répertoire papier et en ligne rassemblant l'ensemble des services sociaux ou santé à destination des personnes en perte d'autonomie.

### Valoriser l'expérience et favoriser la participation des aîné-e-s dans la vie communale, associative et sportive

#### Nous souhaitons:

- favoriser les rencontres intergénérationnelles et les échanges d'apprentissages (tricot contre smartphone p.ex.) : activités avec les jeunes proposées régulièrement.
  - o nous veillerons à favoriser les rencontres au sein des écoles notamment ou avec les organisations de jeunesse sur le territoire. P.ex. nous organiserons avec les écoles communales un temps de témoignages et d'échanges des ainée-s avec les jeunes pour raconter comment était Saint-Nicolas avant, comment se passait la vie de tous les jours, et comment les jeunes vivent leur ville ou leur village aujourd'hui.
- relancer réellement le conseil communal des aînés et permettre aux aînés de se saisir des questions ou problèmes qui les concernent.
  - Nous valoriserons son rôle en lui donnant de la publicité et en relayant les avis donnés (dans le bulletin communal par exemple).
  - Au niveau des comités de quartier, permettre des sous-groupes spécifiques pour les aîné-e-s comme pour tout autre groupe.
- créer un observatoire communal socio-économique des ainé-e-s : où sont nos ainés et ainées, quels sont leurs besoins, quels sont leurs profils (vivent-ils seuls ou non, sont-ils autonomes ou (semi-)dépendants), quel est leur niveau de vie... Cet observatoire serait en lien avec le conseil consultatif des aînés.
- devenir commune accueil séniors (commune "séniors friendly")
  - o créer des tickets "bien-être" (gym,jeu,relax,sport...).
  - o soutenir les associations et groupements associatifs ou sportifs d'aînés
  - assurer une offre d'activités culturelles (excursions, conférences, visites...) et de loisirs adaptés (cartes, pétanques, goûters...).
  - Veiller à ce que des lieux d'échanges, de discussions existent de manière régulière.
  - o développer une offre spécifique pour les aînés actifs
- favoriser la rencontre entre voisins et la solidarité. Concrètement, cela pourrait se traduire par le fait que des personnes, lorsqu'il y des grosses chaleurs ou de gros hivers ou autre catastrophe naturelle, passent chez nos aîné-e-s voir si tout va bien.

## Se déplacer en sécurité dans une commune adaptée

#### Nous voulons:

- établir un plan de réfection des trottoirs de la commune, tenant compte de tous les usagers, dont les personnes âgées ou les PMR (voir fiche 4).
- au sein de SEL (services d'échanges locaux), via les comités de quartiers, ou dans une logique d'entraide informelle, permettre des aides entre voisins pour les trajets vers les commerces, les lieux de soins, les services (banques, mutuelles...)
  - En complément, nous créerons ou renforcerons les initiatives proposant un service de minibus à la demande qui permettra de se déplacer vers le marché, les commerces, les administrations, les centres médicaux, une permanence au « service senior », etc.
- élargir l'offre de transport en commun (bus, accès vers le tram, réouverture de la gare de Tilleur) et vérifier l'accessibilité des arrêts de bus à tous les usagers. Veiller à surélever les arrêts de bus pour faciliter la montée dans le véhicule
- Les aménagements urbains intègreront plus de bancs, de zones de repos facilitant des relations conviviales.
- L'éclairage public sera aussi repensé.

## Des maisons de repos et de soins du 21e siècle

En collaboration avec les prestataires établis sur la commune :

- Nous soutiendrons la multiplication des chambres à un seul lit et des chambres pour couples tout en privilégiant des structures d'accueil à taille humaine.
- Nous soutiendrons les travaux de rénovations énergétiques dans une optique « win-win » : meilleur confort pour les résident-e-s et réduction des coûts énergétiques.
- Nous veillerons à offrir aux résident-e-s un rythme de vie normal. Manger, voir même aller dormir à 17h n'est pas acceptable.
- Nous multiplierons les contacts et les activités intergénérationnels, notamment via des maisons de quartier où des activités entre jeunes et personnes âgées seront organisées.

- Prévoir des repas avec invités régulièrement au home, pour que les personnes (âgées ou non) vivant à domicile et les personnes en maison de repos gardent du lien.
- Des rencontre et organisation d'un repas ou goûter ou tournoi de carte de jeux de société entre les maison de repos de Saint Nicolas.
- Sur la page internet de la commune mettre les différentes maison de repos (prévoir un onglet maison de repos et services aux aînés sur le site de la commune (cf. supra))

#### Notre commune interculturelle

Saint-Nicolas est une terre d'immigration. Les mines ont fonctionné notamment grâce à la main d'oeuvre des Italiens, des Turcs, des Polonais, des Marocains... de tant de cultures que notre commune a ces couleurs très riches. Fondamentalement, Saint-Nicolas, ça s'écrit au pluriel!

Nous voulons relever le défi de l'interculturalité et ainsi reconnaître et valoriser la diversité des cultures et des modes de vie en évitant le développement séparé des cultures, et les politiques qui y mènent. Il s'agit d'assurer la participation de chacun-e à la construction de la société. Ce qui nous rassemble est infiniment plus fort que ce qui nous sépare.

Nous œuvrons à la construction d'une société ouverte, interculturelle, solidaire et respectueuse des droits humains. Nous voulons faire de nos communes des territoires ouverts sur le monde, des territoires solidaires où règne une réelle égalité des chances, où chacun-e trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective.

Nous misons sur les capacités d'accueil, d'ouverture et d'intégration présentes chez nos concitoyen-ne-s. Nous rejetons la stratégie de la peur, de la méfiance et des replis. Nous faisons le choix du dialogue interculturel et de la promotion de la diversité.

Notre politique sera conforme à la motion que nous avons déposée au conseil communal de février 2018 "Saint-Nicolas, commune contre l'exclusion, commune hospitalière", votée à l'unanimité et disponible en annexe.

## Valoriser le passé industriel, social et culturel de la commune

Notre commune est riche de différentes cultures et d'une histoire liée de près ou de loin aux charbonnages.

- Nous souhaitons permettre que soient racontées LES histoires de Saint-Nicolas avec les points de vue des différentes communautés.
- Nous mettrons en valeur Les sentiers de promenade et la découverte de sites comme la Maison des Terrils ou le Bonnet p.ex., chargés en histoire sociale, mais aussi les autres sites liés aux anciens charbonnages.
- Nous valoriserons également l'héritage culturel des communautés étrangères venues travailler à Saint-Nicolas, Tilleur et Montegnée.

## Reconnaître et valoriser la diversité culturelle et identitaire

- Nous aiderons les équipes éducatives à relever le défi de la diversité culturelle dans les écoles communales : encadrement adapté, formation, outils de médiation culturelle, groupes classes adaptés...
- Nous formerons les policiers et les policières à la diversité culturelle et assurerons le recrutement des femmes et la diversité dans les services de police. Nous voulons miser sur la police de proximité dans les quartiers. Les effectifs des services de police devraient être à l'image de la société. Nous mettrons en place des campagnes d'information, de sensibilisation et de recrutement à destination de publics spécifiques sous-représenté.
- Nous sensibiliserons tout le personnel de l'administration et des services à la population à la diversité et à l'accueil de tous, quels que soient le genre, l'origine, la religion, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, handicap...
  - Nous identifierons une ou un responsable diversité au sein de l'administration communale.
  - Il sera engagé-e ou formé-e afin de favoriser le développement de pratiques inclusives au sein de l'administration pour qu'elle soit exemplaire en matière d'égalité des chances. Et cela, tant au niveau de la gestion du personnel communal (recrutement, formations, etc.) que dans les rapports aux usagers. Genre, handicap, origine ethnique, orientation sexuelle : le ou la responsable diversité veillera à ce que chacun-e soit respecté-e dans son identité.
  - Nous formerons une équipe de médiateurs et de médiatrices interculturel-le-s au sein du personnel.
    - Sous la supervision du ou de la responsable diversité, une équipe de médiateurs et de médiatrices interculturel-le-s sera formée au sein du personnel communal. Ces personnes seront chargées de lever les incompréhensions et d'aplanir, par le dialogue et la formation à la gestion de la diversité, les différends interculturels constatés au sein de l'administration.
- Nous favoriserons le soutien et la reconnaissance des associations communautaires.
  - L'égalité des chances en matière de subsidiation doit prévaloir : les projets inclusifs, utiles à l'intérêt général et émancipateurs doivent pouvoir être soutenus quelle que soit l'origine des personnes qui les portent.

- En revanche, aucun argent public ne doit aller à la promotion de valeurs contraires à la démocratie et aux droits humains.
- Nous offrirons un repas alternatif et végétarien dans les cantines scolaires.
  - Nous voulons prévoir la possibilité d'un menu alternatif végétarien dans les cantines scolaires à condition que cela n'engendre ni surcoût excessif ni difficultés organisationnelles majeures pour l'établissement. La diversité du menu par la présence d'une alternative végétarienne est une réponse à la fois écologique visant la promotion d'une alimentation saine, et interculturelle puisqu'elle permet la prise en compte d'une majorité des prescrits religieux.
- Nous intégrerons la question du vieillissement des personnes d'origine étrangère le cadre de la gestion des Maisons de Repos et de Soins (MRS) du CPAS. Les structures et les pratiques des MRS des CPAS doivent permettre aux personnes âgées d'origine étrangère de s'épanouir dans le cadre de ces institutions. Leur inclusion doit devenir un objectif central du projet du CPAS.
- Nous intégrerons une parcelle multi-confessionnelle dans le cimetière communal et permettrons l'organisation de funérailles dans un lieu laïque.

## Lutter activement contre le racisme et les discriminations

- Nous éradiquerons la discrimination à l'embauche au sein de l'administration communale. Le service public doit être exemplaire en matière de lutte contre les discriminations. Le recours à un système d'audit « anti-discriminations » au sein du service GRH de l'administration communale doit permettre l'élimination des pratiques discriminatoires en son sein, qu'elles soient liées au genre, à l'âge, au handicap, à la nationalité, à l'origine ethnique ou à la conviction religieuse.
- Nous effectuerons des testings anti-discriminations au logement sur le marché locatif de la commune.

# Organiser l'accueil et l'intégration des primo-arrivants et arrivants et des demandeurs et demandeuses d'asile

- Nous fournirons un kit d'accueil pour tout-e nouvel-le arrivant-e dans la commune.
  - Le kit d'accueil, identiquement distribué à tout nouvel habitant de la commune, contiendra tant les informations relatives à la vie dans la commune (le fonctionnement de l'administration, les transports en commun, les activités scolaires et parascolaires, la gestion des déchets...) qu'un texte indiquant de manière positive et non-stigmatisante nos valeurs de vivre-ensemble ainsi que les droits, libertés et obligations qui fondent notre contrat social.
  - des équipes de bénévoles soutenues par la commune pourront offrir un accueil citoyen aux nouvelles familles en expliquant comment fonctionne la commune (activités, taxes, poubelles, transports, écoles, etc.). Elles distribueront un petit support traduit en plusieurs langues et, organiseront 1 activités par mois basée sur une culture afin de réunir les personnes de mêmes cultures (lutte contre l'isolement) et partager avec d'autres cultures également, tout en permettant aux jeunes de s'intégrer. En cas de souci, ces équipes aideront et redirigeront les personnes vers les bonnes structures.
- Nous renforcerons et développerons les cours des langues officielles.
  - L'apprentissage d'une langue officielle est fondamental pour s'intégrer dans de bonnes conditions. Avec l'aide des écoles, des écoles de devoirs, des associations, nous développerons les cours de langues pour les adultes et les enfants de la commune ne maîtrisant pas le français.

### Rencontres entre cultures

- Nous pérenniserons des manifestations comme Culturmonde, car elles permettent de valoriser le patrimoine multiculturel de notre commune et favorisent l'ouverture.
- Les quartiers, les associations et les organisations de jeunesse ou d'éducation permanente sont les lieux privilégiés des rencontres de proximité; nous les soutiendrons (voir fiche 1), spécifiquement sur cet enjeu de l'accueil de toutes les cultures.
- Nous tiendrons un agenda et veillerons à organiser, avec le Plan de Cohésion Sociale, des soirées / rencontres / tables de conversation /... permettant de se familiariser en toute convivialité avec d'autres cultures.

## Favoriser l'expression culturelle dans la commune et en donner l'accès à tous

Les activités culturelles auront lieu dans différents lieux sur la commune, et nous aurons une politique de prix qui permet l'accès à tous.

- Nous renforcerons le rôle culturel du centre culturel de Saint-Nicolas en structurant ses activités et en veillant à établir un programme pluriannuel en collaboration avec les centres culturels d'Ans et de Seraing, ainsi qu'avec les institutions culturelles de Liège (théâtres, opéra, orchestre philharmoniques...).
- Nous soutiendrons également les initiatives culturelles citoyennes ou associatives (p.ex. Festival au Terril Piron).
- Nous continuerons les soirées de découverte musicale (Cafet'Concert au terril les jeudis) et veillerons à donner leurs chances aux groupes de la commune.
- Nous relancerons des cinés-débats et un ciné-club, en nous appuyant sur des associations de passionnés.
- Nous soutiendrons l'activité de l'Académie de Montegnée.
- Nous dédicacerons des endroits à l'expression artistique en lien avec l'académie de Montegnée, la Maison de Jeunes ou d'autres acteurs socioculturels, et quelle que soit la forme artistique (arts plastiques, arts de la rue, rap...)
- Les bilbiothèques communales seront progressivement équipées en numérique.
   Elles se développeront vers un modèle mobile, afin d'aller à la rencontre du public, et ce prioritairement vers les écoles, les associations et les comités de quartier.
- Durant les congés, nous veillerons à ce qu'une offre en stage culturels soit proposée, en collaboration avec d'autres acteurs associatifs et culturels.
- Des tables de conversation et des cours de langues et cultures étrangères seront également proposés.